



Achat maison - pas de garantie decennale

Par Flocon

Bonjour,

Je devais signer un compromis de vente hier. J'ai reçu le projet du compromis la veille au soir. La maison est neuve, date de fin des travaux : novembre 2019.

Le proprio a pris la fonction de maitre d'oeuvres et a tout géré lui-même

Il n'a pas souscrit ADO (assurance dommage ouvrage) et pas de garantie decennale sur le gros ?uvre, la charpente et la toiture. Je suis anéantie de devoir recommencer à chercher une maison. J'ai vendu la mienne et serai dehors en Août.

Que me conseillez vous ?

Merci pouf votre aide

...

Par ESP

Bonsoir

Un contact avec l'ANIL vous sera utile.

[url=https://www.anil.org/]https://www.anil.org/[/url]

Le vendeur possède-t-il un dossier avec les garanties décennales des Entreprises?

Par Flocon

Oui, j'ai reçu 4 attestations.

J'ai donc contacté les 4 compagnies d'assurances.

Deux des entreprises ont déposé le bilan avant la fin de l'achèvement des travaux. Attestation donnée en mairie.

Les attestations données par les entreptises sont de 2017 et la maison q été terminé en 2019.

La garantie decennale prend acte à j+1 après la fin des travaux.

Merci pour votre réponse

Je vais contacter et organisme

Bien cordialement